



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-62623>

Département(s) de publication : 60

Annonce n° 25-62623

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-62586

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Communauté de Communes de l'Oise Picarde (60)

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20006800500111

**Ville :** Breteuil

**Code postal :** 60120

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 60

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Contrôle des installations d'assainissement non collectif (marché 2025-S-0001)

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 90480000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Contrôle des installations d'assainissement non collectif : contrôle de conception, de bonne exécution et diagnostic vente sur le territoire de la CCOP

**Critères d'attribution :** Critères d'attribution Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés notés sur 100 et énoncés ci-dessous : 1. Critère Prix des prestations pondéré à 55 %. L'analyse du prix des prestations portera sur les prix indiqués dans le bordereau des prix unitaires (sur la base d'une simulation de facture établie avant l'ouverture des plis par la CCOP). L'offre financière la moins onéreuse et recevable (c'est à dire pour laquelle il n'a pas été démontré que les prix présentaient un caractère anormalement bas et qui remplit les conditions de recevabilité sur le plan de la valeur technique) sera créditée du maximum de 55 %. Pour les autres candidats, le nombre de points (P) affecté à chaque offre est calculé de la manière suivante:  $P = 55\% \times (\text{montant de l'offre la moins-disante} / \text{montant de l'offre considérée})$ . En cas d'offre paraissant anormalement basse, l'entreprise devra être en mesure de fournir toutes les justifications demandées sous 2 jours à compter de la réception de la demande. 2. Critère Valeur technique pondéré à 45 %. La valeur technique sera évaluée sur la base des informations contenues dans le mémoire technique produit à l'appui de son

offre par le candidat. Dans le détail, la répartition des points s'opérera de la manière suivante : o Méthodologie et organisation détaillée pour assurer les prestations : proposition d'organisation, moyens humains, matériels, compétences du personnel, pertinence de l'équipe, délais d'exécution noté sur 20% o Disponibilité, information du particulier par le prestataire, les outils et méthodes de communications: noté sur 10% o Modalités d'assistance à la collectivité, modèle de rendu des diagnostics : noté sur 15%

#### **Section 4 - Informations rectificatives**

- Type de prestation : Le présent marché est un marché de services et non de travaux

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/06/2025**